

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES VIERZON SOLOGNE BERRY**

### **APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°9 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VIERZON**

Par délibération en date du 09 octobre 2017, le Conseil Communautaire a décidé d'approuver la modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Vierzon, portant notamment sur la modification du zonage sur la ZAC Parc technologique de Sologne.

Cette délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry et en mairie de Vierzon pendant un mois ainsi que d'une insertion dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier du P.L.U approuvé est tenu à la disposition du public au service urbanisme communautaire situé en mairie de Vierzon aux heures et jours habituels d'ouverture.